

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	28 mars 2019	Séance du : 10 avril 2019
		L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
	<u>Votes : 36</u>	
Présents : 27	Pour : 36	
Absents : 9	Contre :	
Représentés : 9	Abstention :	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Gérald VALENTINI (Valmascle), M. Rémy BOUTELOUP (Villeneuvevette).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac) représenté par M. Bernard COSTE (Octon), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Berthe BARRE (Ceyras) représentée par Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Audrey GUERIN (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan) représentée par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc).

Objet : Budget 2019 – Création et Révision des Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP)

Monsieur LACROIX rappelle la nécessité :

- D'actualiser les autorisations de programme et les crédits de paiement existants,
- De créer de nouvelles autorisations de programme et crédits de paiement.

Il propose d'approuver les modifications et créations telles que présentées de façon détaillée ci-après :

Budget général et budgets annexes :

N° AP	LIBELLE AP	Montant AP	Révision AP 2019	Nouvelle AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
2015-03	Travaux d'aménagement de la Gare de Clermont	993 948			Clôture			
2017-01	Réhabilitation / Construction accueils de loisirs	1 350 000	170 000	1 520 000	600 000	907 297		
2018-01	Réhabilitation théâtre	1 920 000			10 000	300 000	810 000	800 000
2018-02	Office de tourisme Mourèze	500 000	200 000	700 000	10 000	245 000	433 480	
2018-03	Rénovation piscine de Paulhan	100 000			Clôture			
2018-04	Tanes Basses	1 036 000			65 100	200 000	270 290	
2019-01 NOUVEAU	Domaine départemental du Salagou	188 000			113 000	75 000		
2019-02 NOUVEAU	Construction réseau lecture publique	70 715			35 000	35 715		

Cette proposition a reçu un avis favorable de la commission moyens généraux réunie le 03 avril 2019.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré.

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les créations et révisions des autorisations de programme et les modalités d'exécution des autorisations de programme et des crédits de paiement, telles que présentées de façon détaillée ci-dessous :

N° AP	LIBELLE AP	Montant AP	Révision AP 2019	Nouvelle AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022
2015-03	Travaux d'aménagement de la Gare de Clermont	993 948			Clôture			
2017-01	Réhabilitation / Construction accueils de loisirs	1 350 000	170 000	1 520 000	600 000	907 297		
2018-01	Réhabilitation théâtre	1 920 000			10 000	300 000	810 000	800 000
2018-02	Office de tourisme Mourèze	500 000	200 000	700 000	10 000	245 000	433 480	
2018-03	Rénovation piscine de Paulhan	100 000			Clôture			
2018-04	Tanes Basses	1 036 000			65 100	200 000	270 290	
2019-01 NOUVEAU	Domaine départemental du Salagou	188 000			113 000	75 000		
2019-02 NOUVEAU	Construction réseau lecture publique	70 715			35 000	35 715		

AUTORISE le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontois,

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'JCL', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES du CLERMONTAIS' around the top edge and 'HÉRAULT' at the bottom, separated by two stars. In the center of the stamp is a heraldic emblem featuring a figure holding a staff and a star above their head.

Jean-Claude LACROIX